

[Text]

Mr. Kelly: No problem.

Mr. Collette: You know, it is a fact of life that the House of Commons is not reflective of the visible minority composition in the country. I am not denigrating the members. I have worked with all of you for many, many years, and I have a great respect, especially you, Mr. Chairman, we came in together in 1974, for you and the other members of the committee. So I do not denigrate any of your sincerity in this, or indeed my own sincerity as minister in dealing with the problems of the visible minorities. But the fact of the matter is, notwithstanding how much we study, and listen and talk, it is perhaps extremely difficult for us to fully understand the true nature of discrimination that is felt. I think that was the essence of Mr. Kelly's question. We may see it in a logical way, but we . . . I am talking about myself and you as members of the committee—have not been through that ourselves by virtue of our racial origin. It is not to denigrate the committee; it is just simply a statement of bold fact.

The Chairman: Mr. Minister, I accept what you said absolutely. I do not for a moment suggest that it is not very difficult. I had read in the first comment or phrase that you described it by that it was not only difficult, it might be impossible for us to appreciate it. I accept certainly that it is very difficult.

Mr. Collette: Thank you for having me here. I enjoyed the opportunity to answer your questions.

The Chairman: Thank you, sir.

To the members of the committee, we will perhaps spend three or four minutes and then we will recommence.

[Translation]

M. Kelly: Ne vous en faites pas.

M. Collette: Il faut reconnaître que la Chambre des communes ne témoigne pas de la présence des minorités visibles au pays. En disant cela, je ne dénigre pas les députés. Il y a plusieurs années que je travaille avec vous et vous m'inspirez le plus grand respect, vous tous, membres du Comité, et vous monsieur le président, qui avez été élu en même temps que moi en 1974. Je ne mets pas en cause votre sincérité pas plus que la mienne propre, à titre de ministre, quand il s'agit des problèmes des minorités visibles. Il n'en demeure pas moins que même si nous étudions la question, même si nous écoutons et nous dialoguons intensément, il nous est peut-être très difficile de comprendre totalement la véritable nature de la discrimination qui est ressentie. C'était en substance la question de M. Kelly. Nous pouvons peut-être comprendre le problème du point de vue logique mais nous, et je parle de moi-même et des membres du Comité, nous n'avons jamais vécu ce problème étant donné notre origine raciale. Je ne critique pas les membres du Comité mais je constate tout simplement un fait.

Le président: Monsieur le ministre, j'accepte entièrement ce que vous avez dit. Je ne prétends absolument pas que cela est facile. De votre première remarque, j'avais compris que vous disiez que ce n'était pas seulement difficile mais que c'était peut-être impossible que nous comprenions. Je reconnais que c'est très difficile.

M. Collette: Merci de m'avoir invité. J'ai été ravi de pouvoir répondre à vos questions.

Le président: Merci, monsieur.

Messieurs les membres du Comité, nous ferons une pause de trois ou quatre minutes et nous reprendrons nos travaux.